

Modalités de Contrôle

Licence 2

2016/2017

Modalités de Contrôle : **UE PY00301V**

Responsables : **Christine Sorsana, David Vavassori et Jeanne Kruck**

Intitulé : Psychologie du développement et psychologie clinique et psychopathologie

Crédits ECTS : 7

PREMIERE SESSION

CONTROLE CONTINU et TERMINAL

Nombre d'épreuves : 2

La première Partie est un examen écrit d'une heure, réalisée de manière individuelle, sans document. Cette épreuve aura lieu en amphithéâtre, au cours de la période des examens. Cette épreuve compte pour 50% de la note finale à l'UE. Elle porte sur l'ensemble des enseignements dispensés de psychologie du développement.

La seconde partie est un examen écrit d'une heure, réalisée de manière individuelle, sans document. Cette épreuve aura lieu en amphithéâtre, au cours de la période des examens. Cette épreuve compte pour 50% de la note finale à l'UE. Elle porte sur l'ensemble des enseignements dispensés de psychologie clinique et psychopathologie.

L'ensemble de ces deux épreuves est d'une durée de 2 heures.

Admission à 10/20

DEUXIEME SESSION

Aucun report de note de la 1^o session.

CONTROLE CONTINU et TERMINAL

Nombre d'épreuves : 1

L'épreuve du contrôle terminal est un examen écrit **d'une durée de 2 heures** réalisée de manière individuelle, sans document. Cette épreuve aura lieu en amphithéâtre, au cours de la période des examens. Cette épreuve compte pour 100% de la note finale à l'UE. Elle porte sur l'ensemble des enseignements dispensés.

Admission à 10/20

Récupération de la meilleure des 2 notes finales obtenues au titre de chaque session : dans le cas où l'étudiant a été ajourné à la 1^{ère} session et qu'il a composé à la 2^{ème} session, la meilleure des 2 notes sera retenue pour le calcul de la moyenne de l'année en cours : cette récupération est automatique.

PREMIERE SESSION

CONTROLE CONTINU

Nombre d'épreuves: 2

Partie Méthodologie

La première épreuve est constituée de la validation individuelle des quizz obligatoires en méthodologie statistiques et mesurage et d'un rapport de recherche aux normes APA réalisé par groupe de travail. La validation individuelle des quizz a lieu sur la durée effective du semestre d'enseignement. Le rendu du document « rapport de recherche » a lieu dans la période des examens. Cette épreuve compte pour 50% de la note finale à l'UE. Elle porte sur la totalité des contenus vus en CM et en TD.

Partie Statistiques appliquées à la psychologie et Mesurage

L'épreuve est un écrit sur table d'une durée d'1h30 réalisé de manière individuelle sans documents. L'épreuve a lieu dans la période des examens, compte pour 50% de la note à l'UE. Elle porte sur les parties statistiques et mesurage.

CONTROLE TERMINAL

Nombre d'épreuves: 2

Partie Méthodologie

Pour les étudiants en CT non inscrits au SED : L'épreuve est constituée d'un rapport de recherche aux normes APA réalisé seul. Le dossier devra porter sur une thématique définie en début d'année par la responsable de l'UE. Le rendu du « rapport de recherche » a lieu dans la période des examens. Cette épreuve compte pour 50% de la note finale à l'UE. Elle porte sur la totalité des contenus de méthodologie.

Pour les étudiants en CT inscrits au SED : L'épreuve est constituée d'un rapport de recherche aux normes APA réalisé par groupe de travail. Le rapport devra porter sur une thématique définie en début d'année par un enseignant-référent virtuel.

Notation de la partie méthodologie : /20

Partie Statistiques appliquées à la psychologie et Mesurage

L'épreuve est un écrit sur table d'une durée d'1h30 réalisé de manière individuelle sans documents. L'épreuve a lieu dans la période des examens, compte pour 50% de la note à l'UE. Elle porte sur les parties statistiques et mesurage.

Admission pour l'UE TOTALE à 10/20

Assiduité obligatoire aux séances de TD. L'étudiant non assidu conserve le droit d'assister aux cours et de participer aux examens. En revanche, s'il a composé, la non assiduité sera sanctionnée par l'attribution de la note zéro comme moyenne officielle de l'UE.

DEUXIEME SESSION

Aucun report de note de la 1^o session

Partie Méthodologie

CONTROLE CONTINU et TERMINAL

Nombre d'épreuves: 1

L'épreuve est un écrit sur table d'une durée de 40 minutes réalisé de manière individuelle, sans document. Cette épreuve a lieu dans la période des examens. Cette épreuve compte pour 50% de la note finale à l'UE. Elle porte sur la totalité des contenus vus en CM et en TD.

NOTATION DE LA PARTIE METHODOLOGIE : /20

Partie Statistiques appliquées à la psychologie et mesurage

Nombre d'épreuves: 1

L'épreuve est un écrit sur table d'une durée de 50 minutes réalisé de manière individuelle sans documents. L'épreuve a lieu dans la période des examens, compte pour 50% de la note à l'UE. Elle porte sur les parties statistiques et mesurage.

NOTATION DE LA PARTIE STATISTIQUES : /20

Admission pour l'UE10 TOTALE à 10/20

Récupération de la meilleure des 2 notes finales obtenues au titre de chaque session : dans le cas où l'étudiant a été ajourné à la 1^{ère} session et qu'il a composé à la 2^{ème} session, la meilleure des 2 notes sera retenue pour le calcul de la moyenne de l'année en cours : cette récupération est automatique.

Modalités de Contrôle : **UE PY00304V** Responsables : Christine Sorsana, David Vavassori et Jeanne Kruck

**Intitulé : Psychologie du développement et psychologie clinique et psychopathologie–
Perfectionnement**

Crédits ECTS : 7

PREMIERE SESSION

CONTROLE CONTINU

Nombre d'épreuves : 2

Partie psychologie clinique et psychopathologie

Un examen écrit sur table, sans document, sur les contenus de psychologie clinique et de psychopathologie ; Cet examen compte pour 50 % de la note finale à l'UE ; il aura lieu lors de la dernière séance de TD.

Parti psychologie du développement

Une présentation orale collective, sur les contenus de psychologie du développement ; elle compte pour 50 % de la note finale à l'UE.

Assiduité obligatoire aux séances de TD. L'étudiant non assidu conserve le droit d'assister aux cours et de participer aux examens. En revanche, s'il a composé, la non assiduité sera sanctionnée par l'attribution de la note zéro comme moyenne officielle de l'UE.

Admission à 10/20

CONTROLE TERMINAL

Nombre d'épreuves : 1

Epreuve écrite individuelle, sans document, de 2 heures. Cette épreuve a lieu durant la période des examens, compte pour 100% de la note à l'UE et porte sur la totalité des contenus.

Admission à 10/20

DEUXIEME SESSION

Aucun report de note de la 1^o session.

CONTROLE CONTINU et EXAMEN TERMINAL :

Nombre d'épreuves : 1

L'épreuve est un écrit sur table d'une durée de 2 heures réalisée de manière individuelle, sans document. Cette épreuve a lieu dans la période des examens, compte pour 100% de la note à l'UE et porte sur la totalité des contenus.

Admission à 10/20

Récupération de la meilleure des 2 notes finales obtenues au titre de chaque session : dans le cas où l'étudiant a été ajourné à la 1ère session et qu'il a composé à la 2ème session, la meilleure des 2 notes sera retenue pour le calcul de la moyenne de l'année en cours : cette récupération est automatique.

PREMIERE SESSION

CONTROLE CONTINU

Nombre d'épreuves : 1

L'épreuve est un dossier à rendre en fin de semestre dans la période des examens de la session 1. Cette épreuve compte pour 100% de la note finale à l'U.E. et porte sur la totalité des contenus. Les étudiants ont à réaliser une enquête psychosociale dont le pilotage et les apports méthodologiques sont assurés au cours des séances de TD.

Assiduité obligatoire aux séances de TD. L'étudiant non assidu conserve le droit d'assister aux cours et de participer aux examens. En revanche, s'il a composé, la non assiduité sera sanctionnée par l'attribution de la note zéro comme moyenne officielle de l'UE.

Admission à 10/20

CONTROLE TERMINAL

Nombre d'épreuves : 1

L'épreuve est un écrit sur table d'une durée d'1h30 réalisé de manière individuelle, sans document. Cette épreuve a lieu durant la période des examens, compte pour 100% de la note à l'UE et porte sur la totalité des contenus.

Admission à 10/20

DEUXIEME SESSION

Aucun report de note de la 1^o session.

CONTROLE CONTINU et TERMINAL

Nombre d'épreuves : 1

L'épreuve est un écrit sur table d'une durée d'1h30 réalisé de manière individuelle, sans document. Cette épreuve a lieu durant la période des examens, compte pour 100% de la note à l'UE et porte sur la totalité des contenus.

Admission à 10/20

Récupération de la meilleure des 2 notes finales obtenues au titre de chaque session : dans le cas où l'étudiant a été ajourné à la 1^{ère} session et qu'il a composé à la 2^{ème} session, la meilleure des 2 notes sera retenue pour le calcul de la moyenne de l'année en cours : cette récupération est automatique.

PREMIERE SESSION

CONTROLE CONTINU

Partie Psychologie Cognitive

Nombre d'épreuves : 2

La première épreuve est un rendu, pendant le semestre, de commentaires de textes réalisés de manière individuelle. L'étudiant.e. doit rendre au moins un commentaire pour valider la partie psychologie cognitive. Si l'étudiant.e. rend la totalité des commentaires, il-elle obtient la totalité des points qui représentent 10% de la note.

La seconde épreuve est un examen écrit d'une durée d'une heure et demi réalisée de manière individuelle, sans document. Cette épreuve aura lieu en amphithéâtre, au cours de la période des examens. Cette épreuve compte pour 90% de la note. Elle porte sur l'ensemble des enseignements dispensés.

Partie Psychologie Sociale

Nombre d'épreuves : 1

L'épreuve est un examen écrit d'une durée d'une heure et demi réalisée de manière individuelle, sans document. Cette épreuve aura lieu en amphithéâtre, au cours de la période des examens. Cette épreuve compte pour 100% de la note finale à l'UE. Elle porte sur l'ensemble des enseignements dispensés.

Admission à 10/20

CONTROLE TERMINAL

Partie Psychologie Cognitive

Nombre d'épreuves : 2

La première épreuve est un rendu, pendant le semestre, de commentaires de textes réalisés de manière individuelle. L'étudiant.e. doit rendre au moins un commentaire pour valider la partie psychologie cognitive. Si l'étudiant.e. rend la totalité des commentaires, il-elle obtient la totalité des points qui représentent 10% de la note.

La seconde épreuve est un examen écrit d'une durée d'une heure et demi réalisée de manière individuelle, sans document. Cette épreuve aura lieu en amphithéâtre, au cours de la période des

examens. Cette épreuve compte pour 90% de la note. Elle porte sur l'ensemble des enseignements dispensés.

Partie Psychologie Sociale

Nombre d'épreuves : 1

L'épreuve du contrôle terminal est un examen écrit d'une durée d'une heure et demi réalisée de manière individuelle, sans document. Cette épreuve aura lieu en amphithéâtre, au cours de la période des examens. Cette épreuve compte pour 100% de la note finale à l'UE. Elle porte sur l'ensemble des enseignements dispensés.

Admission à 10/20

Admission à 10/20 pour l'UE PY0401V

DEUXIEME SESSION

Aucun report de note de la 1^o session.

Partie Psychologie Cognitive

CONTROLE CONTINU et TERMINAL

Nombre d'épreuve : 1

L'épreuve est un examen écrit d'une durée d'une heure et demi réalisée de manière individuelle, sans document. Cette épreuve aura lieu en amphithéâtre, au cours de la période des examens. Cette épreuve compte pour 100% de la note. Elle porte sur la totalité des contenus.

Partie Psychologie Sociale

CONTROLE CONTINU et TERMINAL

Nombre d'épreuves : 1

L'épreuve du contrôle terminal est un examen écrit d'une durée d'une heure et demi réalisée de manière individuelle, sans document. Cette épreuve aura lieu en amphithéâtre, au cours de la période des examens. Cette épreuve compte pour 100% de la note finale à l'UE. Elle porte sur l'ensemble des enseignements dispensés.

Admission à 10/20

Admission à 10/20 pour l'UE PY0401V

Récupération de la meilleure des 2 notes finales obtenues au titre de chaque session : dans le cas où l'étudiant a été ajourné à la 1^{ère} session et qu'il a composé à la 2^{ème} session, la meilleure des 2 notes sera retenue pour le calcul de la moyenne de l'année en cours : cette récupération est automatique.

PREMIERE SESSION

CONTROLE CONTINU

Nombre d'épreuves : 2

La première épreuve est un écrit sur table d'une durée de 1h30 réalisé de manière individuelle, sans document. Cette épreuve a lieu à mi-semester pendant les TD. Cette épreuve compte pour 50% de la note finale à l'UE. Elle porte sur la totalité des contenus (TD et CM avant cette 1^{ère} épreuve).

La deuxième épreuve est un écrit sur table d'une durée de 1h30 réalisé de manière individuelle, sans document. Cette épreuve a lieu en fin de semestre pendant les TD. Cette épreuve compte pour 50% de la note finale à l'UE. Elle porte sur la 2^{ème} partie des contenus (TD et CM après la 1^{ère} épreuve).

Assiduité obligatoire aux séances de TD. L'étudiant non assidu conserve le droit d'assister aux cours et de participer aux examens. En revanche, s'il a composé, la non assiduité sera sanctionnée par l'attribution de la note zéro comme moyenne officielle de l'UE.

Admission à 10/20

CONTROLE TERMINAL

Nombre d'épreuves : 1

L'épreuve est un écrit sur table d'une durée de 1h30 réalisé de manière individuelle, sans document. Cette épreuve a lieu dans la période des examens, compte pour 100% de la note à l'UE et porte sur la totalité des contenus.

Admission à 10/20

DEUXIEME SESSION

Aucun report de note de la 1^o session.

CONTROLE CONTINU et TERMINAL

Nombre d'épreuves : 1

L'épreuve est un écrit sur table d'une durée de 1h30 réalisé de manière individuelle, sans document. Cette épreuve a lieu dans la période des examens, compte pour 100% de la note à l'UE et porte sur la totalité des contenus.

Admission à 10/20

Récupération de la meilleure des 2 notes finales obtenues au titre de chaque session : dans le cas où l'étudiant a été ajourné à la 1^{ère} session et qu'il a composé à la 2^{ème} session, la meilleure des 2 notes sera retenue pour le calcul de la moyenne de l'année en cours : cette récupération est automatique.

PREMIERE SESSION

CONTROLE CONTINU

Partie Psychologie Cognitive

Nombre d'épreuves : 2

La première épreuve est un rapport écrit présentant une synthèse d'articles, réalisé de manière individuelle, suite à un travail de groupe, avec documents. La remise du rapport aura lieu au dernier TD. Cette épreuve compte pour 60% de la note.

La seconde épreuve est un rapport écrit présentant la conception d'une expérience, en lien avec la synthèse théorique, réalisée de manière collective. Elle compte pour 40% de la note.

Partie Psychologie Sociale

CONTROLE CONTINU

Nombre d'épreuves : 2

La première épreuve est un examen écrit réalisé de manière individuelle. Cette épreuve compte pour 40 % de la note finale à l'UE et porte sur l'ensemble des contenus. Elle aura lieu en amphithéâtre au début de la seconde moitié du semestre.

La seconde épreuve est un examen écrit réalisé de manière individuelle. Cette épreuve compte pour 60 % de la note finale à l'UE et porte sur l'ensemble des contenus. Cette épreuve aura lieu en amphithéâtre, au cours de la période des examens.

CONTROLE TERMINAL

Partie Psychologie Cognitive

Nombre d'épreuve : 1

L'épreuve du contrôle terminal est un examen écrit d'une durée d'une heure et demi réalisée de manière individuelle, sans document. Cette épreuve aura lieu en amphithéâtre, au cours de la période des examens. Cette épreuve compte pour 100% de la note finale à l'UE. Elle porte sur l'ensemble des enseignements dispensés.

Partie Psychologie Sociale

Nombre d'épreuves : 1

L'épreuve du contrôle terminal est un examen écrit d'une durée d'une heure réalisée de manière individuelle, sans document. Cette épreuve aura lieu en amphithéâtre, au cours de la période des

examens. Cette épreuve compte pour 100% de la note finale à l'UE. Elle porte sur l'ensemble des enseignements dispensés.

Admission à 10/20

Admission à 10/20 pour l'UE PY0404V

DEUXIEME SESSION

Aucun report de note de la 1^o session.

CONTROLE CONTINU et TERMINAL

Partie Psychologie cognitive

Nombre d'épreuves : 1

L'épreuve est un examen écrit d'une durée d'une heure et demi réalisée de manière individuelle, sans document. Cette épreuve aura lieu en amphithéâtre, au cours de la période des examens. Cette épreuve compte pour 100% de la note finale à l'UE. Elle porte sur l'ensemble des enseignements dispensés.

Partie Psychologie Sociale

Nombre d'épreuves : 1

L'épreuve du contrôle terminal est un examen écrit d'une durée d'une heure et demi réalisée de manière individuelle, sans document. Cette épreuve aura lieu en amphithéâtre, au cours de la période des examens. Cette épreuve compte pour 100% de la note finale à l'UE. Elle porte sur l'ensemble des enseignements dispensés.

Admission à 10/20 pour l'UE PY0404V

Récupération de la meilleure des 2 notes finales obtenues au titre de chaque session : dans le cas où l'étudiant a été ajourné à la 1^{ère} session et qu'il a composé à la 2^{ème} session, la meilleure des 2 notes sera retenue pour le calcul de la moyenne de l'année en cours : cette récupération est automatique.

Modalités de Contrôle : **UE PY0405V**

Responsable : Hiroko Norimatsu et Marie Bourjade

Intitulé : L'observation en Sciences Humaines et Sociales

Crédits ECTS : 3

PREMIERE SESSION

CONTROLE CONTINU

Nombre d'épreuves: 1

L'épreuve est un dossier réalisé de manière collective. Le rendu du document a lieu dans la période des examens de la session 1. Cette épreuve compte pour 100% de la note finale à l'UE et porte sur la totalité des contenus.

Assiduité obligatoire aux séances de TD. L'étudiant non assidu conserve le droit d'assister aux cours et de participer aux examens. En revanche, s'il a composé, la non assiduité sera sanctionnée par l'attribution de la note zéro comme moyenne officielle de l'UE.

Admission à 10/20

CONTROLE TERMINAL

Nombre d'épreuves: 1

L'épreuve est un écrit sur table d'une durée de 1h30, réalisé de manière individuelle, sans document. Cette épreuve a lieu dans la période des examens, compte pour 100% de la note à l'UE et porte sur la totalité des contenus.

Admission à 10/20

DEUXIEME SESSION

Aucun report de note de la 1^o session.

CONTROLE CONTINU et TERMINAL

Nombre d'épreuves: 1

L'épreuve est un écrit sur table d'une durée d'1h30 réalisé de manière individuelle, sans document. Cette épreuve compte pour 100% de la note à l'UE et porte sur la totalité des contenus.

Admission à 10/20

Récupération de la meilleure des 2 notes finales obtenues au titre de chaque session : dans le cas où l'étudiant a été ajourné à la 1^{ère} session et qu'il a composé à la 2^{ème} session, la meilleure des 2 notes sera retenue pour le calcul de la moyenne de l'année en cours : cette récupération est automatique.

Modalités de Contrôle : **UE PY01OP3V**

Responsable : Jean-Luc Bret-Dibat

Intitulé : Biologie et Société

Crédits ECTS : 3

PREMIERE SESSION

CONTROLE CONTINU

Nombre d'épreuves: 1

L'épreuve est un écrit sur table d'une durée de 1h30 réalisé de manière individuelle, sans document. Cette épreuve a lieu dans la période des examens, compte pour 100% de la note à l'UE et porte sur la totalité des contenus.

CONTROLE TERMINAL :

Nombre d'épreuves : 1

L'épreuve est un écrit sur table d'une durée de 1h30 réalisé de manière individuelle, sans document. Cette épreuve a lieu dans la période des examens, compte pour 100% de la note à l'UE et porte sur la totalité des contenus.

Admission à 10/20

DEUXIEME SESSION

Aucun report de note de la 1^o session.

CONTROLE CONTINU ET TERMINAL

Nombre d'épreuves : 1

L'épreuve est un écrit sur table d'une durée de 1h30 réalisé de manière individuelle, sans document. Cette épreuve a lieu dans la période des examens, compte pour 100% de la note à l'UE et porte sur la totalité des contenus.

Admission à 10/20

Récupération de la meilleure des 2 notes finales obtenues au titre de chaque session : dans le cas où l'étudiant a été ajourné à la 1^{ère} session et qu'il a composé à la 2^{ème} session, la meilleure des 2 notes sera retenue pour le calcul de la moyenne de l'année en cours : cette récupération est automatique.

Modalités de Contrôle : **UE PY02OP3V**

Responsable : Nathalie Oubrayrie-Roussel

Intitulé : L'enfant et l'adolescent dans leurs milieux de vie

Crédits ECTS : 3

PREMIERE SESSION

CONTROLE CONTINU

Nombre d'épreuves: 2

La première épreuve est un rapport écrit, réalisé de manière individuelle, avec documents. Le rendu du document a lieu à mi-semester pendant les CM. Cette épreuve compte pour 50% de la note finale à l'UE et porte sur une partie des contenus.

La deuxième épreuve est un écrit sur table d'une durée de 1h30 réalisé de manière individuelle, sans document. Cette épreuve a lieu en fin de semestre, dans la période des examens. Cette épreuve compte pour 50% de la note finale à l'UE. Elle porte sur la totalité des contenus.

Admission à 10/20

CONTROLE TERMINAL

Nombre d'épreuves : 1

L'épreuve est un écrit sur table d'une durée de 1h30 réalisé de manière individuelle, sans document. Cette épreuve a lieu dans la période des examens, compte pour 100% de la note à l'UE et porte sur la totalité des contenus.

Admission à 10/20

DEUXIEME SESSION

Aucun report de note de la 1^o session.

CONTROLE CONTINU et TERMINAL

Nombre d'épreuves: 1

L'épreuve est un écrit sur table d'une durée de 1h30 réalisé de manière individuelle, sans document. Cette épreuve a lieu dans la période des examens, compte pour 100% de la note à l'UE et porte sur la totalité des contenus.

Admission à 10/20

Récupération de la meilleure des 2 notes finales obtenues au titre de chaque session : dans le cas où l'étudiant a été ajourné à la 1^{ère} session et qu'il a composé à la 2^{ème} session, la meilleure des 2 notes sera retenue pour le calcul de la moyenne de l'année en cours : cette récupération est automatique.

Modalités de Contrôle : **UE PY03OP3V**

Responsable : Thierry Darnaud

Intitulé : Ouverture à l'approche systémique et familiale en gérontologie

Crédits ECTS : 3

PREMIERE SESSION

CONTROLE TERMINAL :

Nombre d'épreuves : 1

L'épreuve est un écrit sur table d'une durée de 1h30 réalisé de manière individuelle, sans document. Cette épreuve a lieu dans la période des examens, compte pour 100% de la note à l'UE et porte sur la totalité des contenus.

Admission à 10/20

DEUXIEME SESSION

Aucun report de note de la 1^o session.

CONTROLE TERMINAL

Nombre d'épreuves : 1

L'épreuve est un écrit sur table d'une durée de 1h30 réalisé de manière individuelle, sans document. Cette épreuve a lieu dans la période des examens, compte pour 100% de la note à l'UE et porte sur la totalité des contenus.

Admission à 10/20

Récupération de la meilleure des 2 notes finales obtenues au titre de chaque session : dans le cas où l'étudiant a été ajourné à la 1^{ère} session et qu'il a composé à la 2^{ème} session, la meilleure des 2 notes sera retenue pour le calcul de la moyenne de l'année en cours : cette récupération est automatique.

Modalités de Contrôle : **UE PY01OP4V**

Responsable : Yoan Mieyaa

Intitulé : Socialisation de genre : approches psychologiques

Crédits ECTS : 3

PREMIERE SESSION

CONTROLE CONTINU

Nombre d'épreuves: 1

L'épreuve est un écrit sur table d'une durée de 1h30 réalisé de manière individuelle, sans document. Cette épreuve a lieu en amphithéâtre, pendant la période des examens. Cette épreuve compte pour 100% de la note finale à l'UE et porte sur la totalité des contenus.

Admission à 10/20

CONTROLE TERMINAL

Nombre d'épreuves: 1

L'épreuve est un écrit sur table d'une durée de 1h30 réalisé de manière individuelle, sans document. Cette épreuve a lieu en amphithéâtre, pendant la période des examens. Cette épreuve compte pour 100% de la note finale à l'UE et porte sur la totalité des contenus.

Admission à 10/20

DEUXIEME SESSION

Aucun report de note de la 1^o session.

CONTROLE CONTINU et TERMINAL

Nombre d'épreuves: 1

L'épreuve est un écrit sur table d'une durée de 1h30 réalisé de manière individuelle, sans document. Cette épreuve a lieu dans la période des examens, compte pour 100% de la note à l'UE et porte sur la totalité des contenus.

Admission à 10/20

Récupération de la meilleure des 2 notes finales obtenues au titre de chaque session : dans le cas où l'étudiant a été ajourné à la 1ère session et qu'il a composé à la 2ème session, la meilleure des 2 notes sera retenue pour le calcul de la moyenne de l'année en cours : cette récupération est automatique.

Modalités de Contrôle : **UE PY02OP4V**

Responsable : Eric Raufaste

Intitulé : Psychologie du bonheur

Crédits ECTS : 3

PREMIERE SESSION

CONTROLE CONTINU

Nombre d'épreuves: 1

L'épreuve est un écrit sur table d'une durée de 1h30 réalisé de manière individuelle, sans document. Cette épreuve a lieu en amphithéâtre, pendant la période des examens. Cette épreuve compte pour 100% de la note finale à l'UE et porte sur la totalité des contenus.

Admission à 10/20

CONTROLE TERMINAL

Nombre d'épreuves: 1

L'épreuve est un écrit sur table d'une durée de 1h30 réalisé de manière individuelle, sans document. Cette épreuve a lieu en amphithéâtre, pendant la période des examens. Cette épreuve compte pour 100% de la note finale à l'UE et porte sur la totalité des contenus.

Admission à 10/20

DEUXIEME SESSION

Aucun report de note de la 1^o session.

CONTROLE CONTINU et TERMINAL

Nombre d'épreuves: 1

L'épreuve est un écrit sur table d'une durée de 1h30 réalisé de manière individuelle, sans document. Cette épreuve a lieu dans la période des examens, compte pour 100% de la note à l'UE et porte sur la totalité des contenus.

Admission à 10/20

Récupération de la meilleure des 2 notes finales obtenues au titre de chaque session : dans le cas où l'étudiant a été ajourné à la 1^{ère} session et qu'il a composé à la 2^{ème} session, la meilleure des 2 notes sera retenue pour le calcul de la moyenne de l'année en cours : cette récupération est automatique.